



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITÉ
AFRICAINNE

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa ••• اديس ابابا

CONSEIL DES MINISTRES
VINGT-TROISIEME SESSION ORDINAIRE
MOGADISCIO, SOMALIE, JUIN 1974

CM/592 (XXIII)

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

RAPPORT DU SECRETARIAT GENERAL



CM0592

MICROFICHE

L'OUA ET LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES AFRICAINES

1. Le premier rapport (document CM/410) sur les organisations non-gouvernementales africaines a été présenté à la Dix-septième session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Addis-Abéba, Ethiopie, au mois de juin 1971. Depuis lors, il n'avait pas été possible au Secrétariat de rendre compte au Conseil de l'évolution des relations entre l'OUA et lesdites organisations. Le document soumis à la 17ème session mentionnait, entre autres, le Mouvement Panafricain de la Jeunesse, la Conférence des Femmes Africaines et le Conseil Supérieur du Sport en Afrique. En ce qui concerne les étudiants, le rapport a fait ressortir les problèmes spécifiques pour lesquels le Secrétariat pense qu'il conviendrait de trouver le plus rapidement possible des solutions afin de faciliter une coopération beaucoup plus fructueuse avec ceux qui, à juste titre sont considérés comme les futurs dirigeants de l'Afrique de demain.

2. Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil des Ministres avait demandé au Secrétariat de poursuivre ses efforts afin de rendre ces organisations efficaces dans la contribution à la politique de l'OUA pour la libération totale, le développement et l'unité de l'Afrique. Le Secrétariat Général n'a épargné aucun effort pour satisfaire à cette demande du Conseil. Le Secrétariat a développé ses rapports avec ces organisations tantôt en rencontrant leurs dirigeants, tantôt par l'échange de correspondance afin de maintenir et de renforcer la coopération avec eux dans la lutte commune pour promouvoir le bien-être de la société africaine.

3. Le Secrétariat Général a fait tout ce qui est en son pouvoir pour apporter toute l'assistance matérielle, financière et morale à chacune de ces organisations dans la mesure de ses moyens et comme il se doit. Depuis 1967, l'OUA n'a pas manqué de leur venir en aide. Des hommages sincères doivent être rendus aux Nations Unies, particulièrement au Comité Spécial sur l'Apartheid qui a lancé et coordonné une campagne, au niveau international, pour appuyer l'action commune de l'OUA et du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA) par exemple. Des hommages dignes doivent également être rendus aux amis et alliés de l'Afrique, surtout ceux du Tiers Monde, dont le soutien a été également déterminant.

4. Le Secrétariat Général n'a jamais cessé de s'associer étroitement et positivement aux initiatives et aux actions prises par ces diverses organisations non-gouvernementales dans la sphère de leur compétence, pour l'intérêt de l'Afrique. Il convient ici de faire une mention spéciale des efforts conjointement déployés par l'OUA et le CSSA. En effet, l'action dynamique du CSSA et de l'OUA a permis à l'Afrique de remporter deux des plus grands succès dans le domaine du sport sur le plan international. Il s'agit notamment de l'exclusion de l'Afrique du Sud raciste et de la Rhodésie des Jeux Olympiques de Mexico et de Munich respectivement. En prévision des Jeux Olympiques de 1976, le Secrétariat Général et le CSSA orientent leur action pour obtenir l'expulsion de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie de tous les organismes sportifs du monde et pour la reconnaissance par les organismes sportifs internationaux des représentants authentiques des peuples de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe.

CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

5. Tout le monde est conscient du fait que c'est la pratique du racisme par l'Afrique du Sud qui a introduit la politique dans le sport et que le problème fait partie de la question générale d'apartheid. La réaction de l'Afrique devant une politique aussi odieuse doit en conséquence être également politique et ferme. Les décisions graves que les pays africains ont prises lors des Olympiades de Mexico et de Munich, grâce au dynamisme du CSSA qui a collaboré étroitement avec l'OUA dans l'affaire, ont été la preuve tangible de cette détermination.

6. Le Secrétariat Général a d'autre part suivi avec grand intérêt les exploits de l'Afrique contre les Etats Unis lors de la rencontre sportive Afrique contre les USA, rencontre qui a eu lieu à Dakar, Sénégal, les 4 et 5 Août 1973. La rencontre était un match retour de celui qui s'est déroulé à Durham, en Caroline du Nord, Etats Unis, en 1971. Quatre-vingts (80) des meilleurs athlètes africains qui ont pris part à la rencontre de Dakar ont prouvé que le sport africain est en pleine évolution depuis 1971. La rencontre de 1971 a été soldée par 101 points pour les Etats Unis contre 76 pour l'Afrique. A Dakar, les USA ont gagné mais avec une marge de points considérablement étroite; ils ont remporté 111 points contre 101 pour l'Afrique.

7. Du 11 au 17 Août 1973, l'Afrique a rencontré l'Amérique Latine dans une compétition mini-olympique à Guadalajara, Mexique. L'athlétisme, le basketball, des matchs de football et de boxe ont figuré dans les épreuves et bien que les exploits du continent dans les trois derniers jeux auraient pu être bien meilleures, nos jeunes hommes et femmes ont brillé en emportant un total de 223 points contre les 126 de l'Amérique Latine en athlétisme.

8. Ces remarquables exploits constituent à juste titre une gloire du CSSA. L'OUA peut alors se féliciter dignement d'avoir soutenu financièrement le CSSA, car le soutien financier doit paraître avoir contribué dans une grande mesure au succès que le CSSA a enregistré. Conformément à l'intérêt soutenu dont a fait montre l'OUA à l'égard du CSSA et de ses activités, le Secrétariat Général a joué un rôle actif lors de la 5ème Assemblée Générale du CSSA, tenue à Lagos (Nigéria) du 2 au 4 Janvier 1973, à l'occasion des Deuxièmes Jeux Panafricains qui ont été une autre gloire du CSSA.

MOUVEMENT PANAFRICAIN DE LA JEUNESSE (MPJ)

9. Le Secrétariat Général de l'OUA entretient également de très bonnes relations avec le Mouvement Panafricain de la Jeunesse (MPJ). Les jeunes constituent, s'il est encore besoin de le souligner, la force la plus active et la plus dynamique de notre société. La jeunesse, comme on le sait, c'est l'âge du développement physique et intellectuel. Tout en coordonnant ses activités avec celles de l'OUA, le MPJ mène un travail indépendant en conformité avec les caractéristiques des jeunes. Il accorde, comme ne cesse de l'affirmer son Secrétariat Général, toute attention à leur travail et à leurs études, ainsi qu'à leurs loisirs, leurs activités sportives et leur délassement. "Bonne santé, bon travail et bonnes études" voilà ce que le MPJ s'efforce d'assurer aux jeunes tout en les aidant à galvaniser leurs énergies et à leur faire jouer pleinement et effectivement leur rôle d'avant-garde des forces du progrès en Afrique.

10. Cet important Mouvement de la Jeunesse, qui bénéficie du statut d'observateur auprès de l'OUA depuis 1970, a organisé à Conakry, Guinée, sous la présidence effective du Premier Ministre de ce pays, du 9 au 11 octobre 1972, une importante réunion de la Commission d'assistance aux Mouvements de Libération. L'objectif unique de cette réunion était : "la recherche des moyens efficaces d'aide aux Mouvements de Libération en vue de l'intensification et de la généralisation de la lutte armée dans les territoires encore sous domination étrangère et avec la participation consciente des pays indépendants d'Afrique et du Monde".

11. C'est là une preuve supplémentaire du profond attachement du MPJ à la défense de la cause des peuples opprimés et exploités d'Afrique et du Monde. "Notre devoir historique, jeunes d'Afrique, nous dicte d'être aux côtés des peuples opprimés et exploités dans leur lutte", a déclaré le MPJ. "Honneur et Victoire aux peuples qui luttent pour la restauration de la liberté, de la justice, de l'amitié, de la paix et de la solidarité entre les nations" a clamé le MPJ.

12. Comme le CSSA, le MPJ s'est efforcé depuis de renforcer ses relations de coopération avec le Secrétariat Général. Il s'est fait le devoir d'informer régulièrement le Secrétariat Général des diverses activités déjà entreprises ou envisagées dans le cadre de son programme d'action. Il convient de dire qu'en général, le MPJ a déjà jouit du soutien moral et matériel de l'OUA dans ses activités. C'est ainsi que pour son premier festival panafricain de la jeunesse qu'il a organisé à Tunis en juillet 1973, le MPJ avait sollicité le soutien financier de notre Organisation. En examinant la requête introduite par le MPJ le Conseil des Ministres, en sa 20ème session, était unanime pour reconnaître qu'il s'agissait là d'une activité panafricaine qui méritait l'appui et l'encouragement de l'OUA. Le Conseil avait en conséquence accordé la somme de \$.EU.52.600 au MPJ pour l'Organisation du festival qui a été une autre réussite tant sur le plan de l'Organisation que de sa structure.

13. A l'occasion de ce premier Festival Panafricain de la Jeunesse, les participants ont eu l'occasion de mesurer la solidarité de tous les jeunes du continent dans leur lutte commune pour le développement de leurs pays respectifs, pour une indépendance réelle, pour la liquidation du colonialisme et du racisme, notamment dans les colonies portugaises, en Afrique du Sud, en Namibie et en Rhodésie. La réunion, qui s'est déroulée à l'échelle du continent, a contribué assurément à une meilleure compréhension et à la réalisation de l'unité africaine.

Le Conseil des Ministres entendait aussi bien recommander que tous les Gouvernements des Etats membres de l'OUA devaient faire en sorte que ce premier festival panafricain de la jeunesse soit un véritable succès. Il faut rappeler que ce festival dont l'intérêt n'avait échappé à personne avait déjà bénéficié du soutien de l'OUA au cours de la 19ème session ordinaire du Conseil des Ministres.

14. Les responsables du MPJ affirment que "c'est animés de la volonté sincère de participer concrètement à la réhabilitation véritable de l'Afrique dans tous les domaines qu'ils ont placé ce premier festival, sous les mots d'ordre "d'indépendance, solidarité et unité".

15. Le Secrétariat Général de l'OUA souhaite voir le Mouvement Panafricain de la Jeunesse déployer des efforts inlassables pour réaliser l'intégration totale et complète de tous les Mouvements de jeunesse qui ne lui sont pas encore affiliés. En effet, le Secrétariat Général s'est heurté à certaines initiatives prises par certains mouvements de jeunes se déclarant panafricains, mais agissant à l'issue du MPJ reconnu par l'OUA depuis 1970. Cette situation est de nature à créer des malentendus, à provoquer la confusion et à conduire à la division entre les jeunes d'Afrique. Aujourd'hui, l'Afrique recherche son unité dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie sociale. Il est donc vivement souhaitable que le Conseil des Ministres lance un appel à tous les Comités des mouvements de jeunesse qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils renforcent ainsi le seul Mouvement panafricain de la jeunesse qui jouit déjà du statut d'observateur auprès de l'OUA.

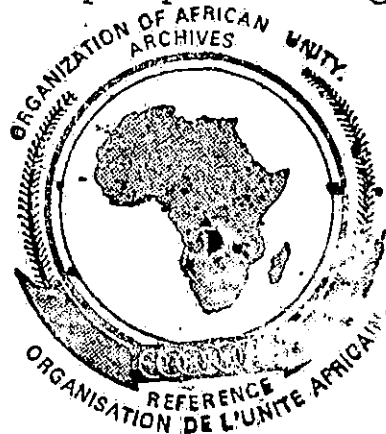
LES ETUDIANTS AFRICAINS

16. Les efforts du Secrétariat Général pour instaurer une collaboration suivie avec les organisations estudiantines africaines n'ont malheureusement pas encore porté leurs fruits. Le Secrétariat ne dispose pas encore de tous les renseignements relatifs aux associations ou organisations africaines existantes dans ou hors de l'Afrique.

La difficulté peut être attribuée à la coordination médiocre entre le Secrétariat Général et les Gouvernements des Etats membres sur la question et aux moyens financiers limités qui ont empêché le Secrétariat de nouer les premiers contacts avec les organisations intéressées.

17. Néanmoins, le Secrétariat a été en mesure de nouer des contacts avec l'Union Panafricaine des Etudiants dont le siège est à Accra, au Ghana. Le Secrétariat Général de l'OUA avait été invité, pour la première fois, à suivre les travaux de la conférence de l'Union Panafricaine des Etudiants qui comprend des étudiants des territoires encore sous domination coloniale. La conférence s'est tenue à Kumasi, Ghana, du 14 au 20 Juillet 1972. A cause du manque de fonds, le Secrétariat n'a, malheureusement pas été en mesure de se faire représenter à la conférence. D'après les documents communiqués au Secrétariat, tout laisse croire qu'il se serait agi d'une organisation regroupant des étudiants des pays d'expression anglaise et française uniquement. Dans tous les cas, l'Union a informé le Secrétariat Général par écrit pour demander la reconnaissance et le soutien financier de l'OUA.

18. Le Secrétariat espère rencontrer à Paris cette année les dirigeants des divers Mouvements des Etudiants Africains lors de la Conférence Mondiale de la Jeunesse qui a été reportée et qui se tiendra au siège de l'UNESCO, afin de jeter avec eux une base solide de coopération étroite. Cependant, un appel a été lancé à tous les Gouvernements pour qu'ils fournissent leur assistance en donnant au Secrétariat Général les noms et adresses des associations d'étudiants d'universités et des institutions supérieures de leurs pays. Le Secrétariat se mettra, entre-temps, en contacts avec les universités et d'autres établissements d'études supérieures en vue d'obtenir quelques renseignements relatifs aux mouvements existants.



CONFERENCE DES FEMMES AFRICAINES

19. La Conférence des Femmes Africaines (CFA) a maintenu sa coopération avec le Secrétariat Général de l'OUA. La CFA a régulièrement communiqué avec le Secrétariat Général, permettant ainsi à ce dernier de se rendre compte de l'utilisation des fonds qui avaient été alloués à cette organisation par le Conseil des Ministres. Elle s'est toujours aussi souciée de porter son programme d'action à la connaissance du Secrétariat Général. Le Secrétariat Général, pour sa part, n'a jamais ménagé son assistance administrative et technique à la Conférence chaque fois qu'elle en a fait la demande.

20. La Conférence peut devenir, sans aucun doute, une force sociale et politique très appréciable dans le continent africain. Elle est en mesure de contribuer au développement économique et social de l'Afrique et de contribuer dans une large mesure, à la lutte de libération. Sa préoccupation principale est de s'organiser sur la base des intérêts réels de la femme africaine, de la campagne et de la ville. Cependant, l'un des principaux obstacles à ses efforts est l'encadrement. S'il est vrai que le problème de cadres se pose, d'une manière générale, dans notre continent, le manque de cadres féminins par contre, est un handicap sérieux pour la CFA. Cela entraîne l'obligation d'intensifier la formation professionnelle et politique des cadres féminins pour leur permettre d'appréhender facilement les problèmes qui se posent à l'avenir de l'Afrique, la lutte que mène notre peuple pour sortir du sous-développement et le combat qu'il livre contre l'impérialisme et le néo-colonialisme, et de jouer le rôle qui leur revient dans leur propre domaine.

21. La CFA est consciente de cette situation et s'engage à lutter pour créer les conditions économiques, sociales et culturelles susceptibles de favoriser l'émancipation de la femme africaine.

Au nom de toutes les mères du continent, la CFA demande solennellement à tous les Gouvernements de prendre des mesures nécessaires pour aider la jeune fille africaine à s'épanouir entièrement et en toute liberté. Le Secrétariat Général espère que la collaboration avec la CFA se développera davantage à l'avenir et qu'il sera plus activement associé à l'oeuvre de cette organisation féminine de notre continent.

SERVICES BENEVOLES

22. En ce qui concerne les services bénévoles en Afrique, le Secrétariat Général est heureux d'avoir noté la création, lors de la Première Foire Commerciale Panafricaine de Nairobi en 1972, d'une Organisation Panafricaine du Service Bénévole. Elle s'assigne comme objectifs de suivre les traces de l'OUA sur une base bénévole. Par ses services bénévoles, elle espère combler les écarts culturels et autres qui séparent les peuples d'Afrique, faire prendre conscience à la jeunesse africaine de son appartenance à une seule Afrique et à se dévouer sans réserve au développement de l'Afrique.

L'Organisation devait organiser un séminaire à Nairobi au début de 1973. Le Secrétariat n'a pas été informé si le séminaire a eu effectivement lieu, mais doute qu'il ne s'est pas du tout tenu.

23. Le Secrétariat Général a, par ailleurs, le plaisir d'informer le Conseil, de la création de l'Association de la Jeunesse Rurale et Urbaine. Pour des raisons non encore connues au Secrétariat Général, l'Association a son siège à Paris (4 Square Patenere). L'un des objectifs de cette Association serait de susciter l'encouragement d'une participation effective des peuples d'Afrique à la construction de l'unité africaine.

24. Le Secrétariat Général soumet ce rapport à

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1974-06

Item No. Relations with Non-Governmental Organizations.

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9255>

Downloaded from African Union Common Repository